

Communiqué de presse – Lundi 3 février 2020

Vœux 2020 de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur : les entreprises de l'économie sociale et solidaire actrices du développement économique de la région Sud



Vendredi 31 janvier 18h30 – Les acteurs économiques et les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont assisté à la Cérémonie des vœux du Président de la CRESS, Denis Philippe, en présence de Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France. Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler le soutien de la Région Sud à ce secteur clef de l'économie régionale et d'annoncer les projets 2020 majeurs de la CRESS.

Le lancement du fonds d'investissement InvESS't Provence-Alpes-Côte d'Azur doté de 10 millions d'euros

Le 27 janvier dernier, la CRESS réalise le premier closing du fonds InvESS't Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec A Plus Finance. Ce nouveau véhicule d'investissement, innovant dans sa structuration, vise à soutenir financièrement les entreprises de l'ESS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est de distinguer une vingtaine de projets à haut potentiel d'innovation, d'impact social et sociétal et d'efficacité économique. Ce premier

closing de 10 millions d'euros est soutenu par des investisseurs institutionnels reconnus tels que le Groupe Aésio, Aviva, la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), BNP Paribas, le Canal de Provence, la CEPAC, le Crédit Mutuel Méditerranéen, FASTT, le Groupe Macif et Solimut.

Denis Philippe, Président de la CRESS, déclare : « *La stratégie élaborée conjointement avec A Plus Finance, experte dans l'accompagnement des entreprises à tous les stades de leur développement, va permettre de soutenir les initiatives en matière d'ESS qui sont nombreuses dans notre grande région. L'accès à des solutions de Haut de Bilan est essentiel au développement de nos entreprises pour augmenter leur compétitivité mise au service de leur performance sociale. Nous aurons à cœur d'investir dans des projets portés par une génération qui souhaite imaginer l'entreprise différemment dans des domaines innovants en phase avec les enjeux de transition d'aujourd'hui, et créateurs d'emplois.* ».

L'inauguration de la Maison régionale de l'ESS

En avril prochain, les locaux de la CRESS situés au 2 Place Felix Baret dans le 6^e arrondissement de Marseille se transformeront en Maison Régionale de l'ESS. Rejointe par l'UDES (union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) depuis 2019, le but de ce partenariat est d'accompagner les entrepreneurs et les employeurs de l'ESS du territoire, tout en renforçant la visibilité et la lisibilité des actions des entreprises de l'ESS auprès des institutions et collectivités de la région.

La programmation 2020 pour l'ESS soutenue par la Région Sud

Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France a été très attentif au développement de la CRESS et de son offre de services aux entreprises de l'ESS. La Région soutient la CRESS dans son action de consolidation et de développement au service de ses entreprises adhérentes.

Elle est et sera de nouveau le partenaire principal du prochain salon professionnel des achats responsables ESS SUD, qui aura lieu en novembre au Parc Chanot. Cet évènement incontournable valorise les pratiques responsables de l'ensemble des PME et PMI engagées du territoire.

« *Avec les élus de ma majorité, nous avons fait le choix d'être à l'écoute des entreprises régionales, de leurs besoins. L'Economie Sociale et Solidaire, qui représente près de 6% du PIB régional, c'est avant tout une l'économie performante, créatrice d'emplois et de valeurs en région Sud! C'est aussi une économie plus respectueuse de l'humain et de son environnement. Plus responsable. Des valeurs qui guident nos actions, avec l'ensemble de la majorité régionale. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'être un partenaire de premier plan pour la CRESS, et les entreprises de l'économie sociale et solidaire. La Région Sud s'engage quotidiennement pour apporter à chaque chef d'entreprise, à chaque créateur d'emploi les solutions adaptées. Nous sommes à leur côtés, en simplifiant les démarches, en mettant à leur disposition notre boîte à outils mais surtout en les intégrant à nos dispositifs qui ont fait leur preuve. Nous créons des liens de confiance. C'est cela être le premier partenaire des entreprises* » indique Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.



À propos de la CRESS

Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est l'acteur institutionnel qui, de par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, est la référence légale et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud.

La CRESS est un mouvement d'entreprises réunissant les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales (agrément ESUS) et les syndicats d'employeurs de son territoire.

www.cresspaca.org

À propos de la Région Sud

En sa qualité de chef de file du développement économique, la Région Sud soutient les entreprises de l'économie sociale et solidaire, piliers de l'économie de proximité. Son étroite collaboration avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, a permis une intégration complète de ce modèle économique en accord avec le Plan Climat régional une « COP » d'Avance dans les outils régionaux majeurs tels que le Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région ou le dispositif « Mon Projet d'Entreprise ». Forte de cette intégration réussie, la Région Sud s'affirme plus que jamais comme le premier partenaire des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

www.maregionsud.fr

Contacts presse :

Sophie REYNAUD | 06 48 76 16 61 | sophie.reynaud@cresspaca.org

Pierre-Ugo TADDEI | 06 58 40 59 88 | putaddei@maregionsud.fr